

> Intitulé de l'emploi

Gestionnaire du domaine

> Autres appellations

Expert immobilier

> Définition synthétique

Le gestionnaire du domaine met en œuvre la législation et les procédures en matière domaniale : évaluations immobilières pour le compte de la Nouvelle-Calédonie ou des collectivités locales et autres organismes publics, acquisition, gestion et cession du domaine immobilier et mobilier, gestion des patrimoines privés.

> Activités principales

- Évaluation de tous types de biens (immeubles, droits immobiliers, biens meubles) et valorisation du patrimoine immobilier
- Réalisation et contrôle des opérations immobilières (acquisitions, prises à bail, cessions), fixation des conditions financières des opérations de gestion du domaine public et privé, rédaction des actes
- Expertise auprès du juge de l'expropriation
- Tenue, exploitation et mise à jour du tableau général des propriétés
- Administration et aliénation de biens dépendant de successions abandonnées (curatelle)
- Encadrement, animation et soutien technique aux équipes (pour les fonctions d'encadrement)

> Compétences requises

Savoir :

- Maîtrise de la technicité domaniale, notamment des différentes méthodes d'évaluation
- Connaissances juridiques, plus particulièrement en matière de droit de l'expropriation et de l'urbanisme
- Finances

Savoir-faire :

- Communiquer avec les représentants d'autres administrations et avec l'institution judiciaire
- Respecter des normes et réglementations précises
- Maîtriser les délais et anticiper les échéances
- S'adapter aux évolutions (réglementation applicable, outils informatiques et organisation du service)

• Comportements professionnels

- Méthode et rigueur
- Aisance dans le conseil technique et pratique
- Adaptation à des publics divers
- Sens du travail en équipe

> Conditions particulières d'exercice

- Activité conditionnée par les demandes des décideurs impliquant souvent un caractère d'urgence

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Grands projets immobiliers liés à des politiques publiques

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Développement du niveau d'expertise

> Proximité avec d'autres emplois

- Chargé de l'assiette des impôts, droits et taxes
- Agent de la conservation des hypothèques
- Gestionnaire technique topographie et foncier